

Vous êtes enceinte et vous souhaitez allaiter ?

De nombreuses questions vous préoccupent concernant l'allaitement maternel. Le CHR de la Haute Senne vous propose différents services afin de mieux vous informer :

- **Les consultations gynécologiques**

Prise de rendez-vous au secrétariat - Tél. : 067/348 793

- **Les consultations sage-femme**

Les mardis et jeudi de 9h à 17h

Prise de rendez-vous à la maternité - Tél. : 067/348 580

- **Les entretiens individuels sage-femme**

Les lundis de 14h à 17h

Prise de rendez-vous à la maternité - Tél. : 067/348 580

- **Les consultances en lactation**

La maternité compte dans son équipe deux consultantes en lactation.

Prise de rendez-vous à la maternité - Tél. : 067/348 580

- **Les informations prénatales**

Thématique de l'allaitement maternel abordée.

Le lundi de 20h à 21h30

Prise de rendez-vous à la maternité - Tél. : 067/348 580

Notre équipe de sages-femmes reste à votre entière disposition pour tout renseignement.

De nombreuses associations en lien avec l'allaitement maternel pourront également vous apporter une aide précieuse.

Adresse et coordonnées

CHR Haute Senne - Le Tilleriau
Chaussée de Braine 49 - 7060 Soignies

Téléphone général 067/348 411

Téléphone consultations 067/348 450

Service Maternité (+2)



Téléphone 067/348 580

Editeur responsable: Thérèse Troit - CHR Haute Senne
Chaussée de Braine 49 - 7060 Soignies ©Photos : CHR Haute Senne, iStockPhoto
04/2020



CHR Haute Senne

Centre Hospitalier Régional de la Haute Senne

Chaussée de Braine 49 • 7060 Soignies

T. : 067 348 411 • F. : 067 348 787

info@chrhautesenne.be • www.chrhautesenne.be



CHR
Haute Senne



Maternité L'allaitement maternel

Où trouver l'information ?

Quelles sont les recommandations pour un allaitement optimal?

Quels sont les avantages pour vous ? Pour votre bébé ?

Quels sont les signes d'une tétée efficace ?

Vrai ou faux ? Stop aux idées reçues !



Quelles sont les recommandations pour un allaitement optimal ?

1. L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) ainsi que l'UNICEF recommandent un allaitement maternel exclusif durant les **6 premiers mois** de vie d'un bébé.

2. Pour favoriser l'allaitement, il est recommandé de procéder à une **première tétée précoce** (dans les deux heures après la naissance).

3. Un **peau à peau** d'une durée de deux heures est recommandé afin d'optimiser un allaitement maternel.

Quels sont les avantages de l'allaitement maternel ?

Pour vous :

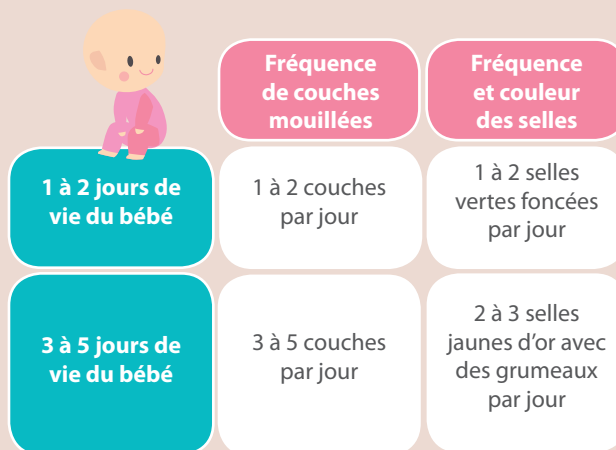
- Diminution des pertes sanguines
- Favorisation de la perte de poids
- Diminution des signes du diabète
- Protection contre l'ostéoporose
- Climat hormonal favorisant la relation mère-enfant
- Economique et pratique

Pour votre bébé :

- Composition parfaite pour l'enfant en fonction de son développement
- Passage des anticorps de la mère
- Diminution des risques d'infections
- Diminution du taux d'allergies
- Diminution du risque d'obésité
- Diminution de la fréquence de certaines maladies chroniques

Quels sont les signes d'une tétée efficace ?

- Le bébé lâche le sein à la fin de la tétée.
- Le bébé a l'air repu.
- Il est calme et détendu après la tétée.
- Il est tonique.
- Il a une prise de poids après 3-4 jours.
- Ses couches sont souillées :



Vrai ou faux ? Stop aux idées reçues !

	VRAI	FAUX
Toutes les femmes peuvent allaiter ?		
Les petits seins produisent moins de lait ?		
Plus un bébé va au sein, plus la maman produit-elle du lait ?		
Allaiter fait-il toujours mal ?		
Toutes les mamans ont des crevasses ?		
Un bébé allaité ne fait-il pas ses nuits ?		
Faut-il manger plus quand on allait ?		
Les bébés allaités ont-ils du mal à se détacher de leur maman ?		
Un bébé va systématiquement au sein toutes les 3 heures ?		
Si la maman tombe malade, doit-elle arrêter d'allaiter ?		
Un bébé peut-il être allergique au lait de sa maman ?		
L'allaitement protège-t-il les mamans d'une nouvelle grossesse ?		
Allaiter un bébé prématuré est-il possible ?		
Allaiter des jumeaux est-il possible ?		

Pour toutes autres questions,
n'hésitez pas à appeler la Maternité.
Tél. : 067/348 580